



COMMUNIQUÉ

START YOU UP 2018 CYRATING, FRESH ME UP, HEROES, HYPERLEX ET JENJI LAURÉATS DE CETTE NOUVELLE ÉDITION

| 01/02/18 |



Crée en 2013, Start you up est l'évènement tech et innovation d'August Debouzy. L'édition 2018 a rencontré un beau succès. 32 start-ups françaises issues du monde de la tech ont candidaté dans le but de se voir offrir un accompagnement juridique d'une année.

Au-delà de Start you up, August Debouzy est très présent dans l'écosystème start-ups avec une offre de service en adéquation avec la maturité de chaque entreprise et son stade de développement. Les équipes interviennent régulièrement sur des levées de fonds comme sur des questions juridiques plus quotidiennes.

Cette année encore, les candidatures pour Start you up devaient être accompagnées d'une vidéo. Pendant une semaine, les candidats ont eu la possibilité d'inviter leurs réseaux à les soutenir via la plateforme de vote sur le site du programme. Les 15 startups ayant reçu le plus de votes ont présenté leur projet devant le jury composé d'avocats du cabinet. 5 d'entre elles, ont été sélectionnées par les membres du jury pour leurs idées ambitieuses, audacieuses et novatrices mais également pour les perspectives d'avenir que portent leurs projets pour être les lauréats de la promo 2018 de Start you up.

Cybersécurité, smart data, marketplace, autant de sujets que traitent les start-ups de la nouvelle promo. Leurs besoins juridiques touchent à la protection des données personnelles, aux aspects Corporate, au droit fiscal, au droit social, au droit des contrats.

Gilles August, associé fondateur d'August Debouzy indique : « Comme chaque année depuis le lancement de Start you up, nous avons vu d'excellents projets qui reflètent le côté novateur de l'économie française. Les lauréats de cette nouvelle édition vont être accompagnés par les équipes du cabinet sur leurs problématiques juridiques et pourront se concentrer sur le développement de leur start-up. Pour nos avocats, conseiller ces entreprises agiles et ambitieuses est l'occasion d'adapter notre service et de faire évoluer constamment notre approche globale de la relation clients. »

À propos de Start you up :

Chacune des start-up entrant dans le programme **Start you up** est parrainée par un avocat associé d'August Debouzy qui devient son interlocuteur dédié. Pendant un an, les problématiques juridiques des start-up sont identifiées et des équipes d'avocats sont mises en place en fonction des besoins pour y répondre.

Start you up met à disposition des start-up l'expertise du cabinet allée à la connaissance pointue des besoins de ce type d'entreprise : dépôt de la marque et sa protection, protection des brevets, le recrutement des premiers salariés, création de contrats de travail, conditions générales d'utilisation et de confidentialité du site internet, problématiques fiscales, pactes d'actionnaires, etc. Le cabinet met également les lauréats en relation avec son réseau et son écosystème.

<http://startyou-up.com>

A propos des lauréats 2018 :

Cyrating

La première agence de notation cybersécurité en Europe

« August Debouzy nous apporte des conseils d'une grande valeur pour structurer l'entreprise et accélérer notre développement. Le programme Start You Up d'August Debouzy est unique au monde. Les 150 avocats du cabinet participent ainsi à la dynamique entrepreneuriale du pays ».

Fresh me up

Plateforme qui permet aux professionnels des métiers de bouche d'accéder à des ventes privées de produits frais

« Lancer sa start-up sur de bonnes bases juridiques c'est assurer la sécurité de son avenir ».

Heroes

L'App qui connecte jeunes talents et startups avec des vidéos de 60sec



« Il faut être « carré » dès le début pour rapidement construire et structurer son entreprise ». « Recevoir de bons conseils juridiques en phase de lancement est très précieux car on ne se rend pas toujours compte qu'une petite erreur à ce stade peut mettre en péril la startup dans les années à venir »

Hyperlex

Gérez et suivez vos contrats en toute simplicité

« Une très grande partie des bénéfices que nous apportons à nos clients tient à notre savoir-faire technologique ; dans ce contexte, disposer d'un accompagnement juridique, en matière de propriété intellectuelle, de rédaction de contrats commerciaux ou de contrats de travail notamment, est indispensable pour protéger la valeur de ce savoir-faire »

Jenji

Première solution temps réel de gestion des dépenses professionnelles

« Pour avoir déjà créé deux sociétés par le passé, il est clair qu'un élément de succès réside dans la qualité des montages et des conseils juridiques dans les phases de structuration, et nous sommes ravis de pouvoir bénéficier de l'accompagnement d'un cabinet qualitatif comme August Debouzy »

« Dans une structure d'édition logicielle SaaS, il est d'autant plus vital de pouvoir par exemple dès le départ compter sur des contrats ou des CGU solides et bien adaptées au métier, ainsi que sur des conseils précis et pragmatiques pour la compliance aux règlements sur le traitement des données, notamment le RGPD .

A propos d'AUGUST DEBOUZY :

AUGUST DEBOUZY est un cabinet d'avocats d'affaires. Animés d'une vision moderne de l'expertise juridique et au cœur de l'évolution du monde économique, 130 avocats dont 28 associés accompagnent entreprises privées et publiques, en France et à l'international. Ils les conseillent dans la réalisation et la réussite de leurs projets. Chaque dossier est toujours envisagé sous l'angle de la stratégie de l'entreprise et de son avenir, avec des solutions inventives, accessibles et performantes. www.august-debouzy.com
